

A.W.B.B. Comité Provincial de Namur.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES FEUILLES DE MATCHES.

PV N°27 2015-2016

Réunion du 07-04-2016.

Présents: Lauwerys J.;Hastir M. ;Henquet G.; Mesureur M., Warzée J.

a. Amendes.

1. PC 48 Feuilles de marque non rentrées ou en retard.

Néant

2. PC 66 Résultats non communiqués ou erronés.

Néant

3. PC 73 Forfait (Prévenu-Non Prévenu).

Néant

4. PC 73 Forfait pour joueur(s) ou coach non qualifié(s)

585235 Ciney (âges non-indiqués)

5. PC 28 Délégué au terrain.

Néant

6. PC 48 Tenue de la feuille (intitulé équipe, officiels, coordonnées)

512232 Bouge A.

512232 La Plante A.

516265 Malonne C.

N°LT :

515265 Erpent D

7. PC 16 Licence Manquante (L)

Néant

Carte d'identité (I)

Néant

Attestation médicale (A)

Néant

Liste PC 53 manquante (R.)

Néant

8. PC 89 & 90 Qualification joueur d'âge.

Néant

9. PC 15-16 Responsabilité Arbitre.

Néant

10. PC 53 Liste d'équipe (sous réserve et en fonction des documents en notre possession).

Néant

11. PC 35 Licence Technique.

11 € 30

521232 La Plante A

515265 Malonne B.

515265 Malonne B

516265 Malonne C.

541197 Rochefort B

5 € 70

561163 Mazy-Spy
573062 Malonne

12. PC 76 Forfait - Cas spéciaux

Néant

b. Remarques aux arbitres.

Néant

c. Rectificatifs

Supprimer PV N°25 PC 48 : 582231 Fraire A.

Supprimer PV N°25 PC 48 :594165 Profondeville B

Ajouter ¶ PV N°25 PC 48:597165 Profondeville B

d. Divers.

G. Henquet ; M.Mesureur.